

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Université Laval

Mercrèdi dernier, à 5 1/2 heures p. m., Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a bien voulu se rendre à l'Université, dans la salle des promotions, pour y recevoir une adresse que lui a présentée, au nom des professeurs et des élèves du Séminaire et de l'Université, M. l'abbé M. E. Méthot, Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université. Son Eminence était accompagnée de Son Excellence l'Ablégat et de NN. SS. les Archevêques et Evêques. Nous reproduisons cette adresse :

" Eminence, " Le vingt-quatrième jour de février 1871, nous avions l'honneur de vous présenter une adresse, à l'occasion de votre élévation au siège archiepiscopal de Québec. C'était en même temps un devoir pour nous de vous faire nos adieux, car nous le savions, votre départ du Séminaire devait suivre de près votre intronisation.

" Nous applaudissons sans doute au choix si mérité que le Saint-Père avait fait de votre personne pour vous établir le chef de la province ecclésiastique de Québec. Notre joie était profonde, avec une allégresse universelle ; nous ne pouvions cependant nous empêcher d'être grandement attristés à cause de la séparation qui devait en être la conséquence. Comme vous le disiez vous-même dans votre réponse à notre adresse, " votre vie sacerdotale, aussi " heureuse qu'elle peut l'être dans " cette vallée de larmes, s'était écoulée toute entière à l'abri de ces murs " vénérables, que Mgr de Laval a " élevés il y a deux siècles, " et " l'heure de la séparation allait sonner !

" Dans cette circonstance solennelle ; nous avions réunis tous ceux qui étaient alors attachés au Séminaire et à l'Université. De cette même estrade où vous êtes aujourd'hui, Votre Eminence voyait à ses pieds les directeurs, les professeurs et les élèves de l'Université, du Grand et Petit Séminaire et même ceux du collège de Lévis, qui était encore sous votre direction. Nous avions voulu vous adresser tous ensemble l'hommage de notre reconnaissance et nos adieux ; nous avions voulu aussi offrir nos meilleurs souhaits et recommander à votre bienveillance un établissement à la prospérité duquel vous aviez si longtemps travaillé et avec tant de succès.

" Ici, Eminence, les faits parlent eux-mêmes. Ils proclament hautement de quelle sollicitude, de quelle affection vous n'avez cessé depuis votre élévation sur le siège archiepiscopal de Québec, d'entourer le Séminaire et l'Université. Nous disions, dans notre adresse d'adieu :

" Nous trouverons néanmoins dans cette séparation une consolation à notre tristesse, c'est que les liens étroits qui nous attachent à votre Grandeur ne seront pas rompus et que, malgré votre départ d'un milieu

de nous, l'Université et le Séminaire ne cesseront pas d'avoir un droit spécial à votre protection et à votre bienveillance. Certes, ces légitimes espérances ont été largement réalisées et même surpassées. " Eminence, vous voyez encore aujourd'hui devant vous le personnel de l'Université et du Séminaire personnel complet, puisque messieurs les professeurs et les élèves de la Succursale de Montréal se trouvent réunis à leurs confrères de Québec ; nous venons de nouveau vous offrir nos félicitations et nos hommages. Mais que les choses sont changées ! Dans la circonstance à laquelle je viens de faire allusion, notre joie était mêlée de tristesse. Elle est maintenant entière. Car si nous n'avons pas oublié la séparation, vos bontés en ont, du moins adouci l'amertume. Et puis, la nécessité et le temps ont fait leur œuvre ordinaire. Comme le dit le poète latin.

Durum ! Sed levius fit patientia Quicquid corrigere est nefas.

" Donc, Eminence, nous sommes tout entiers pénétrés de la joie profonde et sans mélange que nous cause votre élévation à la haute dignité de cardinal de la sainte Eglise Romaine.

" Nous ne vous redisons pas, avec tant d'autres, les raisons qui ont sans doute déterminé Notre Saint-Père le Pape à vous conférer cet insigne honneur : le désir d'honorer un pays si catholique et si dévoué à notre sainte religion et au Saint Siège. Nous ne vous redisons pas non plus que, par cet acte de son autorité souveraine, Léon XIII a voulu surtout reconnaître vos vertus et vos mérites et récompenser vos travaux continus pour le bien de la religion et de l'enseignement.

" Nous, nous avons des motifs plus personnels de faire éclater notre joie. En effet, membres du séminaire et de l'Université, nous avons le bonheur de posséder en vous notre supérieur immédiat, le Visiteur et le Chancelier apostolique de l'Université, le représentant auprès de nous du Saint Père, lui-même, et de la puissance civile. Oui, Eminence, cette double dignité crée en votre personne et nous des rapports étroits : d'un côté, la surveillance et la protection ; de l'autre, le respect, la confiance et la soumission. Avec quelle tendresse paternelle, avec quel soin, votre Eminence a rempli jusqu'ici ces hautes fonctions, nous en avons en mille preuves plus éclatantes les unes que les autres. Puissions-nous, de notre côté ; nous être toujours montrés des fils respectueux et n'avoir jamais attristé votre cœur paternel !

" Ces rapports qui nous unissent à vous, votre nouvelle dignité les ennoblit, sans les rendre moins étroits, ni moins intimes.

" Nous nous sentons honorés nous-même par la dignité qui resplendit dans la personne de notre premier supérieur, et il nous semble que l'éclat qui vous environne rejait en quelque sorte sur nous. " Nous en avons d'ailleurs l'assu-

rance, votre Eminence ne cessera pas d'honorer l'Université et son séminaire de la même bienveillance ; et la dignité cardinalale, le titre auguste de conseiller du Souverain Pontife ajouteront une nouvelle force à la protection que, de concert avec vos vénérables collègues, les archevêques et évêques de la Province, membres vénérés du conseil de haute surveillance, vous continuerez toujours de nous accorder.

" De notre côté, Eminence, nous vous le protestons, nous nous efforcerons d'être plus que jamais soumis à votre autorité, à votre direction et à vos conseils, plus que jamais dévoués à la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse, œuvre si chère à l'illustre Pontife, qui préside avec tant de sagesse et de succès aux destinées de l'Eglise universelle et qui nous a donné déjà des marques signalées de sa bienveillance.

" Permettez-nous, Eminence, de vous offrir en finissant nos vœux les plus sincères pour votre bonheur. Puisse la divine providence vous accorder largement les forces nécessaires pour que vous puissiez suffire aux travaux que vous imposez la charge et la dignité dont vous êtes revêtu. S'il est un vœu que nous formons du plus profond de notre cœur, s'il est une prière que nous faisons monter vers Dieu avec le plus d'ardeur, c'est qu'il vous accorde encore de longues et heureuses années.

" Daignez, Eminence, nous donner votre bénédiction, comme un gage précieux de votre bienveillance. Qu'elle se répande sur nos tous, sur les directeurs, les professeurs et les élèves du séminaire et de l'Université toute entière. "

" Son Eminence, visiblement émue par les souvenirs qu'évoquait cette adresse, répondit avec une grâce parfaite. Elle termina en donnant sa bénédiction au personnel du séminaire et de l'Université.

Un programme

Le discours de M. Lambert Sainte-Croix au banquet de la presse royaliste fait naturellement les frais de la polémique. Ce discours ne manque ni d'habileté ni même de hardiesse. Il est habile en ce sens qu'il donne satisfaction à la masse de l'opinion conservatrice, sans prendre sur aucune question de doctrine aucun engagement. Rien de ce qui attire ni rien de ce qui repousse telle ou telle fraction du parti catholique ou du parti royaliste n'y est nettement posé. L'orateur s'est tenu, sous ce rapport, dans un à-peu-près, — ferme quant à la forme, vague pour le fond, — que tous peuvent accepter.

Ce même discours est hardi sur la question de combat contre la République. Il déclare la guerre, non pas seulement aux hommes qui occupent aujourd'hui le pouvoir, mais à la forme républicaine elle-même. Et de plus, écartant, tout en la saluant, l'union conservatrice, il affirme la

royauté. Il n'y a pas, s'écrie-t-il en substance, deux princes, sinon trois, entre lesquels nous devons choisir au lendemain de la victoire : il n'y en a qu'un, c'est le comte de Paris, c'est le roi. Tout concours donné au nom de l'ordre sera certes bien venu ; mais il est entendu que le drapeau arboré, le drapeau de combat et de solution s'appelle le drapeau royal.

Au fond, c'est bien ainsi que déjà dans son éloquent manifeste Monsieur le comte de Paris avait posé la question, pouvait-il la poser autrement ? Il eût été par trop étrange qu'il se contentât de demander comme solution une monarchie quelconque.

Ces déclarations, devenues nécessaires, vont-elles, comme certains le craignent, diviser le parti conservateur ? Nous ne le croyons pas. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul parti politique en situation d'agir efficacement contre la république : c'est le parti royaliste. L'ancien parti impérialiste, divisé en deux groupes, ne représente plus que deux états-majors sans corps d'armée. Et même s'il avait encore une armée, qu'en ferait-il avec deux chefs également décidés, pour des causes diverses, à ne pas agir ? Le comte de Paris offre donc seul à la France une solution : il a un parti, il est prêt, et le gouvernement, non content de le désigner comme l'ennemi, a montré aussi qu'il le redoute. Par conséquent, quiconque veut en finir avec les choses et les hommes de la république, avec l'abaissement du pays et la persécution religieuse, doit inévitablement se tourner vers lui. Les impérialistes de la Patrie et les napoléoniens du Pays se rendent bien compte de cette situation. Ils le prouvent en devenant de jour en jour plus acrimonieux contre le roi et plus ombrageux à l'endroit des anciens bonapartistes passés solutionnistes. Qu'il s'en faut de peu que ceux-ci ne soient dans le Pays accusés de duplicité !

M. Lambert Sainte-Croix, que l'on peut soupçonner, sans lui faire tort, de croire à la tactique plus qu'aux principes, a parlé en vue de cette situation. C'est au conservateur proprement dit, à l'homme d'ordre dans l'acceptation bornée du mot, qu'il s'est surtout, sinon exclusivement adressé. Aussi, tout en parlant de la monarchie " traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, " s'est-il gardé d'une définition ou explication quelconque. Ce terrain ne lui semblait pas sûr. Que de conservateurs ne peuvent encore accepter sans inquiétude le principe de la légitimité ! Il s'est, d'ailleurs, également gardé de tout commentaire sur les questions chères aux libéraux. Le mot " libérale " a été glissé dans son discours avec les mêmes précautions que le mot " traditionnelle. "

N'insistons pas sur ces calculs, ne réclavons même pas contre la brièveté et le caractère vague des revendications religieuses ; bornons-nous enfin à noter, sans chercher aucune discussion, qu'il y aurait au point de vue des tendances doctrinales et des faits, plus d'une observation à

présenter sur tel ou tel passage de cet habile discours. Par exemple, M. Lambert Sainte-Croix ne se montre-t-il pas plus parlementaire que monarchiste dans le paragraphe où il glorifie le rôle de Louis XVI, de son gouvernement et d'une partie de la noblesse française dans l'insurrection américaine ? Croit-il aussi que les institutions et la situation des Etats-Unis méritent, quant à l'ordre religieux, social et politique, les éloges qu'il leur a donnés ? Mais c'est assez de noter ces points ; arrêtons-nous.

Au total, un pas important est fait. Les monarchistes ont maintenant un chef qui veut agir, et ce chef, c'est le Comte de Paris, lequel invoque le droit royal, le principe de la légitimité, et s'engage, comme chrétien et comme roi, à défendre les intérêts religieux. Nous voudrions un programme à la fois plus précis, plus ferme et plus large ; mais celui-ci réaliserait sur l'état présent des choses un tel progrès qu'il faut l'appuyer.

EUGÈNE VEUILLOT.

Affaire de Châteauvillain

(De l'Univers)

Le jugement est rendu dans l'affaire de Châteauvillain, et il est tel que le réclamaient les accusés. Le tribunal de Bourgoïn s'est déclaré incompétent. Contre son attente, le gouvernement a rencontré des juges là où il croyait trouver des serviteurs complaisants. Pour se justifier des agissements inqualifiables de ses fonctionnaires, pour se laver du sang versé à l'occasion d'une fermeture de chapelle, il lui fallait obtenir une condamnation judiciaire contre les héros auteurs de la résistance, une condamnation quelconque. La demander au jury, la demander à des citoyens non moins intéressés que les prévenus à l'inviolabilité du domicile ; la demander à d'honnêtes gens, à des conservateurs, peut-être à des catholiques encore émus de cette violence inouïe de l'administration, envers des particuliers à qui on ne pouvait reprocher que de s'être opposés à l'arbitraire ; la demander à un tribunal d'opinion, justiciable lui-même du pays tout entier, le gouvernement ne pouvait y songer. Mais dans un corps de magistrature trois fois épurée, devant un tribunal relevant des faveurs du ministre de la justice, il avait quelque sujet de compter sur un jugement de complaisance.

L'incident à propos duquel le sang, sur l'ordre de l'autorité administrative, a été répandu, il avait donc fallu le réduire à de petites proportions pour le faire rentrer dans la compétence d'un tribunal correctionnel. Il avait fallu avouer que c'était pour réprimer un simple délit que les agents de la force publique, employés à une besogne administrative, avaient fait usage de leurs armes, tuant une pauvre femme,

blesant une petite fille, laissant pour mort un courageux et fidèle gardien d'une propriété. Mais le gouvernement n'avait pas reculé devant cette contradiction, tant il avait besoin d'un jugement obtenu à tout prix lui tint lieu de justification. Ses calculs ont été déjoués. Malgré les temps le tribunal de Bourgoïn n'a pas voulu se faire l'instrument de l'arbitraire du pouvoir, il s'est refusé à rendre le service qu'on lui demandait. Selon les principes du droit, d'après les raisons de fait, il a décliné sa compétence. C'est un échec, et des plus graves, pour le gouvernement.

Le jugement est légalement inattaquable ; il est ce qu'il devait être. Peut-être en faut-il faire d'abord honneur aux habiles et éloquents défenseurs des accusés de Châteauvillain. Dans le très complet et très vivant compte-rendu de notre collaborateur, M. G. Bois, nos lecteurs ont pu suivre jour par jour les émouvantes péripéties de ce procès ; ils ont pu apprécier avec quel art, quelle conviction, quelle belle et forte éloquence les avocats, chacun d'eux dans le rôle qui lui était départi et avec des qualités différentes de plaidoirie, ont conduit la défense. Leur parole a été la lumière du tribunal ; la conviction des avocats a fait la conscience des juges.

Certainement, les victimes de Châteauvillain, si odieusement mises en accusation par le pouvoir, eussent trouvé justice auprès des magistrats de Bourgoïn ; le jugement le prouve. Elles n'ont décliné leur juridiction que pour déjouer l'astuce et la mauvaise foi des accusateurs. L'affaire de Châteauvillain est du ressort de l'opinion encore plus que de la justice. Le gouvernement a violé toutes les règles ; ses fonctionnaires, depuis le préfet et le sous-préfet, les premiers responsables, avec M. Goblet, du sang versé, jusqu'aux généraux qui ont brutalement tiré sur la foule, se sont conduits comme en pays sauvage. Si, pour lui, une condamnation au correctionnel, si minime qu'elle fût, et même frauduleusement obtenue, eût suffi, ce n'était point assez pour ses victimes d'être absoutes d'un vulgaire délit par un tribunal d'occasion. Au noble, au vaillant M. Fischer, à l'héroïque Henriette Bonnevie, tuée en protégeant la chapelle, à la petite Marie Drevet, lâchement blessée, il fallait un acquittement éclatant, et non seulement une absolution de l'opinion publique, mais une glorification de leur conduite par la justice populaire. Ils méritent ce verdict du jury, car ils ont défendu, au prix de leur vie, contre un gouvernement engagé de plus en plus dans la voie des violences et de l'arbitraire, la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile ; deux biens, deux droits que tous les citoyens ont un intérêt commun à protéger.

ARTHUR LOTH.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 26 Juillet 1886—No 21

LE CAPITAINE PHEBUS

(Suite)

— Si ce n'est pas là un coup de maître, s'écria-t-il avec un accent de joie triomphante, je veux bien aller, sur la tête, de Puymaufroy à Villeneuve. Ah ! cette fois, Madame ma cousine, je vous tiens, et je vous défie bien de vous tirer de mes griffes !

Une heure après, Gédéon arrivait à cheval dans les bois de la Réorthie. Il sonna du cor, et bientôt Colin Colinet vint à son appel.

— Je vois que messire est homme de parole, dit le valet du gruyer.

— A quoi vois-tu cela, s'il te plaît.

— A l'air l'épanoui de messire, qui est certainement en possession de son héritage, et qui vient, m'apporter les trente mille livres complémentaires.

Je suis homme de parole, mais je n'apporte pas les trente mille livres.

— Hein ? fit Colinet en reculant d'un pas.

— J'apporte un nouveau plan, infailible celui-ci, par exemple.

— Imbéciles, vous avez fait sauter la place quand il n'y avait personne dedans !

— Partie remise, alors ?

— Oui, mais en jouant un autre jeu.

— Lequel, messire ?

— Depuis la disparition de son enfant, Mme de Longeville est plongée dans la plus affreuse douleur. Elle adorait sa Yolande. Quo n'a-t-elle pas fait, que ne ferait-elle pas pour la retrouver ? Eh bien ! suppose que son bon cousin, le seigneur de Puymaufroy, lui ramène sa fille, elle voudra le récompenser ; lui devant tout son bonheur, elle voudra le récompenser ; lui devant tout son bonheur, elle voudra faire celui dudit seigneur, et certainement ne lui refusera pas sa main, s'il la demande.

— Je ne dis pas non, mais...

— Or c'est la première chose que je demanderai, mon brave Colin Colinet, et...

— Tout cela est admirablement imaginé, interrompit le valet ; seulement il y a un mais...

— Que veux-tu dire ?

— Pour pouvoir rendre l'enfant à sa mère, il faudrait avoir l'enfant.

— Parbleu, oui.

— Et dame ! nous ne l'avons plus.

— Yolande est morte ?

— Peut-être bien.

— Qu'avez-vous fait d'elle ?

— Mais, selon votre recommanda-

tion, messire, nous l'avons fait disparaître.

— Bien ; mais vous savez où elle est.

— Pour ça, non, ni moi ni le chef lui-même. Elle pleurerait à fendre les pierres, appelant sa maman et sa nourrice à réveiller tous les échos de la forêt ; elle était si gentille, la pauvre la pauvre miocette, que pas un de la bande n'aurait eu le courage de l'égratigner. Pourtant comme elle nous gênait, on l'a donnée à une troupe de bohémiens qui était venue camper au carrefour des Trois-Louwards et qui l'a emmenée, Dieu sait où, du côté de Paris, je crois.

A cette écrasante révélation, le seigneur Harpagon laissa tomber lourdement sa tête sur sa poitrine.

— Décidément, dit-il avec un grincement douloureux, l'enfer lui-même est contre moi, et la partie, cette fois, est bien perdue !

V

PREMIÈRES ARMES

M. de Puymaufroy vint une fois à Villeneuve pour faire montre de ses condoléances au sujet de la ruine du château de Corbaon, puis brisé, découragé par l'irréparable écroulement du rêve de toute sa vie, taillé par l'inquiétude, sinon par le remords, il se claqua dans son manoir et ne voulut plus voir personne.

On ne s'aperçut guère de son absence à Villeneuve, où il n'avait jamais été sympathique.

Jeanne de Longeville n'avait plus quitté le somptueux château de son amie. Quand, avec d'extrêmes ménagements, on lui avait appris que le sien n'existait plus, elle pleura seulement les quelques objets qui avaient appartenu à Yolande et qui lui parlaient d'elle.

— La volonté de Dieu soit faite ! dit-elle dans ses larmes. Corbaon était son berceau, mais quand on n'a plus l'enfant, à quoi bon le berceau ?

Sous son diadème de cheveux argentés, la mère douloureuse, la mère inconsolée, si jeune encore, mais mûrie par la souffrance, semblait une exquise miniature d'aïeule.

Phébus l'entourait de soins filialement ingénieux.

— J'ai deux mères ! lui disait-il avec l'esprit du cœur.

Et c'était la plus grande joie de Jeanne, dans son effroyable amertume, que de poser ses lèvres au front de ce bel enfant, qui était le fiancé de son adorée Yolande.

Lorsque Phébus voyait perler les larmes à ces beaux yeux noirs, si doux et si tristes, longuement noyés dans la pénombre lumineuse de l'horizon, devinant la pensée de sa seconde mère, il lui disait, en la pressant dans ses bras, avec une tendre énergie : — Quand je serai grand, je la cher-

cherai, je vous le jure, et je la retrouverai !

A cette ravissante promesse, la pauvre mère redoublait de larmes, mais iraisées, celles-là, d'un sourire d'espoir.

Phébus, lui aussi, avait bien pleuré sa petite amie, sa jolie fiancée ; le déchirement de son cœur avait été violent ; le temps en atténuait la force, sans diminuer celle du souvenir. A mesure qu'il grandissait, élevé par sa noble et pieuse mère et par messire Lucas Pélisson, le digne chapelain de Villeneuve, dans les principes de la loyauté la plus austère et dans le filial respect des lois de la religion, le jeune gentilhomme concevait que la disparition d'Yolande ne l'avait pas délié d'elle, qu'il demeurerait son fiancé devant les hommes aussi bien que devant Dieu, qu'il lui devait toute sa fidélité, toute son affection, toute sa vie, et qu'il n'avait pas le droit d'oublier sa mignonne compagne d'enfance.

Il y avait quelque chose de noblement touchant dans ce pur sentiment, qui remplissait son cœur de quatorze ans, et qui charmait son imagination printanière. Il s'y butait pour ainsi dire, avec une orgueilleuse candeur.

Un jour que Phébus de Chasteaugard chevauchait aux alentours de Villeneuve, il aperçut un pauvre homme assis sur une pierre du chemin, ayant à son côté, sur la terre,

un bâton et un humble paquet. L'homme avait la tête dans ses mains, et semblait en proie à l'affliction.

Phébus avait le cœur humain ; il arrêta son cheval en face du pauvre et d'un ton bienveillant, lui demanda ce qu'il faisait là.

L'homme leva vivement la tête, découvrant un visage étrange, marqué d'une profonde balafre qui, partant de la ligne grisonnante des cheveux, à gauche, descendait en diagonale jusqu'au bas, à droite ; le front, l'œil, le nez, la lèvre et la joue avaient été entamés par cet effrayant coup de sabre, qui donnait à la physionomie une expression de féroceité, démentie d'ailleurs par le regard, constamment larmoyant.

— Ce que je fais là, mon jeune seigneur, répondit le balafre en se levant et saluant avec respect mais sans affectation, j'attends la chance, et je ne la vois pas venir. Serait-ce vous, par hasard ?

— Peut-être, dit en riant Phébus.

— Alors soyez le bienvenu.

— Vous avez servi le roi, à ce que je vois ?

— Dans ses dragons.

— Où avez-vous cueilli cette superbe balafre ?

— Au siège de la Rochelle.

— C'était un maître homme que le gaillard qui vous en gratia.

(A suivre)

SOMMAIRE

Université-Laval
Un programme
Affaire de Châteauevillain
FRUITLTON.—Le capitaine Phébus
Le parti du désordre
Encore la "Vérité"
Petite Gazette
La remise du pallium
Soirée à St-Nicolas
Politique anglaise
Concours de Wimbledon
Le choléra
La censure
Echos & nouvelles.
Guide des voyageurs—Voir 42me page

ANNONCES NOUVELLES

Avis—J B Durocher
Aux touristes—Filleau et Frères
Bazar en faveur de l'église St-Sauveur
Carte—Behan Brothers
Jos Hamel et Frère
Chemin de fer du lac St-Jean—J W Scott
Instituteur demandé—Révd M Jos. Lagueux

CANADA

QUEBEC, 26 JUILLET 1886

J'ai l'honneur d'être chargé par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec de présenter ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu contribuer de quelque manière au succès des solennités qui ont inauguré son élévation au Cardinalat.

Son Eminence est heureuse de pouvoir dire, en toute vérité, que dans cette grande démonstration la note dominante a été le respect, l'attachement et la reconnaissance envers le Souverain-Pontife. Elle a été également touchée de la part que nos frères séparés ont tenu à prendre dans cette fête, en illuminant leurs demeures, en venant lui faire visite et dans les articles de leurs journaux.

Quelle joie plus sensible pour le cœur de Son Eminence que de voir ce concours universel de volontés, qui a fait des solennités du 21 de juillet un témoignage non équivoque de respectueuse affection, de dévouement profond, de confiance sans borne et de sincère attachement pour sa personne sacrée.

Son Eminence ne saurait passer sous silence les marques touchantes de l'attachement profond que lui ont donné son clergé et les communautés religieuses, en cette circonstance solennelle, et Elle désire faire mention spéciale de la consolation qu'Elle en a éprouvé.

Son Eminence n'oubliera jamais ce que les autorités civiles, fédérales, provinciales et municipales, et ce que les particuliers de toute origine, de toutes dénominations religieuses, et de toutes les parties du pays ont fait pour solenniser ce glorieux événement de notre histoire.

Que tous veuillent bien agréer ici l'expression réitérée des sentiments de reconnaissance et de profonde gratitude qu'éprouve Son Eminence envers le pays tout entier et en particulier envers la province et la ville de Québec où, ecclésiastiques et laïques, ont rivalisé de zèle pour donner aux fêtes cardinalices un éclat qui fait certainement honneur à notre pays.

Par ordre de Son Eminence
C. A. MAROIS, ptre,
Secrétaire.
Québec, 26 juillet 1886.

LE PARTI DU DESORDRE

La grande assemblée politique de Longueuil a été signalée par des scènes honteuses. Le parti national-libéral avait une organisation de fiers à-bras et de brailleurs, qui ont tout fait pour gagner honorablement leur salaire. Hurlements, jurements, beuglements, injures ordurières, violence, on n'a rien épargné pour couvrir la voix des orateurs conservateurs.

A un certain moment, au milieu de l'assemblée, on a même vu apparaître deux mannequins représentant Louis Riel, le supplicé de Régina. Ah! messieurs, respectez au moins les mânes de votre apôtre, de votre héros, de votre martyr. Ne traînez pas son image dans vos saturnales démagogiques, et ne lui in-

fligez pas le contact d'une bande de voyous avinés.

Voilà les mœurs politiques du parti national-libéral. Lui qui est si fort, qui a le cœur du peuple, que n'est-il calme et digne? Que ne laisse-t-il arriver au peuple la parole de ses adversaires? Non; il a peur, il craint que ses mensonges et ses calomnies ne s'évanouissent, et il fait appel à la violence pour remporter la victoire.

Peine inutile. Si le parti du désordre veut continuer le système adopté depuis le 16 novembre, le système des beuglements, des mannequins, des brûlades, de la *Marseillaise*, le système démagogique, nos amis s'organiseront à leur tour pour se protéger. Et les assemblées publiques ne seront plus des réunions où se donnera carrière la libre discussion des affaires politiques, mais des arènes meurtrières où le pugilat, la boxe et le bâton, joueront le rôle prépondérant.

Est-ce à ce résultat que désire arriver le parti du désordre?

ENCORE LA "VERITE"

Je trouve dans le numéro de la *Vérité* d'hier la réponse à ma lettre paru dans le *Courrier du Canada*; réponse que l'on nous promettrait depuis trois semaines. Après trois semaines de travail la *Vérité* a accouché... d'un apologue dans lequel M. Tardivel se transforme en balle de caoutchouc bien durcie, sur laquelle tout le monde serait appelé à cogner. Nous ne contredirons pas M. Tardivel là dessus; cette pauvre balle a fait tant de bonds et reçu tant de taloches sous lesquelles elle a tout de fois rebondi que naturellement elle doit s'attendre à rebondir sous d'autres mains que la mienne.

Nous n'avons jamais prétendu entamer une discussion avec ce journal. Il nous était impossible de laisser passer sans protestation les idées de son rédacteur sur la colonisation du Nord-Ouest; nous avons donc protesté et notre protestation a été, quoiqu'en dise M. Tardivel, une réfutation complète de ses prétendus arguments: c'est tout ce que nous voulions. Nous avions le droit de faire entendre cette protestation et c'était notre devoir; nous nous en tiendrons là. D'autres pourront ramasser la balle et lui administrer de nouvelles raclées; nous n'avons aucune objection à cela, et comme c'est dans les attributions d'une balle de rebondir et de rebondir encore, elle rebondira jusqu'à ce qu'elle finisse par aller se perdre dans quelque coin.

Quant à la question de la colonisation, la voici, pour nous, débarrassée de tout le fatras dont on a voulu l'entourer: Les Canadiens émigrent malgré tout ce qu'on a pu faire aujourd'hui pour les garder dans la province de Québec, malgré M. le rédacteur de la *Vérité* et malgré la grande panacée qu'il offre comme remède infallible au mal: les cercles agricoles. Les Cercles agricoles ne pourront donner tout seuls aux familles canadiennes pauvres les moyens d'établir, dans la province de Québec, les jeunes gens qui cherchent à se faire un avenir et des avantages dont ils puissent jouir de leur vivant. Le Manitoba et le Nord-Ouest leur offrent des avantages que tout le monde connaît aujourd'hui, et les canadiens continueront d'aller chaque année prendre leur part de ces avantages: ils iront s'emparer de ces terres fertiles de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan, ils formeront là-bas des groupes prospères qui auront leur large part d'influence dans les affaires du pays, et grâce à la force d'expansion de la race canadienne ils viendront un jour à avoir la prépondérance là-bas et Manitoba dans un avenir relativement peu éloigné sera devenue une province canadienne-française. M. Tardivel n'empêchera pas cela nous en sommes persuadé: il continuera à remplir les colonnes de sa feuille de ses idées, qui ne seront acceptées que par un bien petit nombre qui ne le connaissent pas.

Ces n'est pas avec des miettes, dit-il, que l'on fera des merveilles au Nord-Ouest. Les miettes de cette sorte font des merveilles partout; il nous parle de dizaines de familles par année qui vont au Nord-Ouest. Ce

sont des centaines et des centaines de familles qui chaque année quittent la province, et une partie seulement de ces familles fera marcher rapidement l'œuvre de la colonisation chez nous si on nous les adresse, comme nous sommes convaincu que le feront les amis de notre race.

Les miettes dont parle avec dédain M. Tardivel ont formé déjà une vingtaine de paroisses à Manitoba, et cela en dix ans. Nous ne demandons pas de miettes plus précieuses, nous les recueillerons avec avidité et nous les conserverons avec bonheur. Il revient encore sur l'argument qu'il prétend tirer de l'écrit de Mgr Taché la "Situation": la pudeur devrait empêcher M. Tardivel d'invoquer le témoignage de nos évêques: à bon entendeur cela doit suffire.

Quand je lui dis qu'à Manitoba et à Saint-Albert nous avons une organisation religieuse qui ne le cède en rien à celle de la province de Québec, je parle avec connaissance de cause, et je n'affirme que la pure vérité. Et si Monseigneur Grandin, le Père Lacombe et moi, sollicitons des secours dans la province de Québec pour relever les ruines qui se sont accumulées pendant les événements douloureux de l'an dernier, si les évêques de la province ordonnent chaque année des quêtes pour les écoles sauvages du Nord-Ouest. Cela ne prouve pas que nos établissements canadiens souffrent sous le rapport religieux. Oui, nous avons besoin de secours pour relever les missions sauvages ruinées pendant les troubles; nous avons besoin d'aide pour les écoles sauvages. Cela n'empêche pas nos canadiens-français de trouver là-bas un clergé dévoué, et tous les secours religieux dont ils ont besoin.

M. Tardivel n'a pas charge d'âmes, ce n'est pas à lui que la mission de paître les agneaux a été donnée; qu'il se repose de ce soin sur les évêques, ils savent remplir cette mission mieux que lui. Qu'il soit sans inquiétude là-dessus.

Dans un entrefilet sur "la grande loge du Canada" M. le rédacteur de la *Vérité* dit, en parlant des franc-maçons canadiens: "Il y a d'autres canadiens de la même trempe: Si quelqu'un veut les prendre pour coloniser le Nord-Ouest, qu'il les prenne." Nous ne voulons pas de ces gens-là, mais des gens à idées fixes comme M. le rédacteur de la *Vérité*, tout en voulant le bien, nous ferait du mal comme ceux qu'il veut nous envoyer. Le rédacteur de la *Vérité* s'est fourré dans une mauvaise passe en traitant cette question de la colonisation du Nord-Ouest comme il l'a fait; tant pis pour lui.

J. M. A. JOLYS, ptre.

PETITE GAZETTE

Après la mort de S. Em. le cardinal Guibert, S. Gr. Mgr Richard, précédemment coadjuteur, et devenu, par le fait même, archevêque de Paris, s'est adressé en cette qualité à M. le président de la République et à M. Goblet, ministre des cultes, pour les informer de la mort de son vénéré prédécesseur. Les lettres étaient signées François, archevêque de Paris. Il a été accusé réception de ces lettres à Mgr Richard, archevêque de Paris.

La lettre de M. Goblet, envoyée avec cette suscription, exprime en bons termes les sentiments que font éprouver au gouvernement la mort de S. Em. le cardinal Guibert et la prise de possession par Mgr Richard du gouvernement du diocèse.

Nos lecteurs savent que nous n'attachons aucune importance à la réclame et au puff, et que nous ne recourons jamais à ces petites manœuvres. Cependant, il est des circonstances où nous croyons devoir attirer l'attention sur certains manques d'égards à l'adresse de notre journal. Ainsi plusieurs confrères de Montréal et de Québec, dans la liste des journaux représentés au banquet de Son Eminence, omettent le nom du "COURRIER DU CANADA." Et ces mêmes journaux publient presque in extenso notre compte-rendu de ce banquet et des discours qui y ont été prononcés, sans compte-rendu qui est le seul complot, sans contredit.

C'est peut-être pousser un peu

loin l'inadvertance ou le sans-gêne.

M. de Cassagnac ayant été cité comme figurant parmi les députés présents à l'inauguration de la statue de Lamartine publie la rectification suivante:

"Les journaux du soir me citent parmi les députés faisant partie de la délégation de la Chambre et qui assistaient à l'inauguration du monument de Lamartine:

"C'est vrai, j'en faisais partie de par le tirage au sort.

"Mais j'ai refusé d'y aller.

"Non pas qu'il m'eût été pénible de m'associer à cet hommage tardif, si bien mérité par le grand poète chrétien. Mais parce que je trouvais pénible et douloureux d'entendre Marmottan marmotter des sottises autour d'un marbre respecté.

"Pauvre Lamartine! Il a subi le sort des triomphateurs antiques, à qui l'on n'épargnait ni les injures ni les bêtises!

"Il y avait là, outre Marmottan, le roquet Goblet qui est venu encore aboyer, et Clovis Hugues, le chantre de l'assassinat de Watrin.

"C'était une raison sérieuse pour ne pas y être, et j'ai obéi à cette raison déterminante.

P. DE CASSAGNAC.

La raison n'est pas mauvaise, en effet, dit l'Univers.

Le service anniversaire de feu Rév. L. Gill aura lieu à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus jeudi prochain, le 29 du courant.

La remise du pallium

Voici quelques détails sur certaines cérémonies qui doivent s'accomplir lors de la remise du pallium à Mgr de Montréal:

Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a été désigné par le Souverain-Pontife pour donner le pallium à Mgr de Montréal. Ayant reçu du Siège Apostolique, par l'entremise de l'abbé, Mgr O'Brien, le pallium, Son Eminence se rendra avec l'Élu à Notre-Dame, et y chantera une messe solennelle.

Après la communion de Son Eminence, le pallium, toujours recouvert de la soie qui l'enveloppait, sera étendu sur le milieu de l'autel.

La messe finie, le cardinal Taschereau prendra l'amicl, l'étole, la chape et la mitre et s'étant assis sur un fauteuil recevra, au Siège Apostolique, le serment de fidélité du nouvel archevêque revêtu lui-même des ornements pontificaux, à l'exception de la mitre et des gants.

Le nouvel archevêque ayant prêté ce serment, le cardinal se lèvera, mitre en tête, prendra le pallium de sur l'autel et le placera sur les épaules de Mgr de Montréal en prononçant les paroles suivantes:

"En l'honneur du Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de notre Saint Père le Pape Léon XIII, de l'Eglise romaine et de l'Eglise de Montréal qui vous est confiée, nous vous transmettons un pallium, pris au corps de Saint Pierre comme signe de la plénitude de la dignité pontificale, en sus des droits archiepiscopaux, afin que vous vous en serviez les jours qui sont marqués dans les privilèges concédés par le Saint-Siège."

Ensuite le cardinal qui vient de donner le pallium se retirera du côté de l'Évangile et le nouvel archevêque, revêtu du pallium se lèvera, montera à l'autel et donnera au peuple la bénédiction solennelle. Ce qui termine la cérémonie.

Soirée à St-Nicolas

Tout ceux qui ont eu l'avantage d'assister à la soirée dramatique et musicale donnée par les demoiselles de St-Nicolas n'ont pas eu à regretter leur voyage: temps splendide; soirée plus belle encore. Nous avons pu constater qu'il y a là des aptitudes remarquables qui, avec un peu de pratique, seraient de force à figurer sur un plus grand théâtre. Impossible d'apprécier chaque rôle en particulier; tous ont été bien rendus; mais en même temps nous ne saurions passer sous silence les noms de Mesdemoiselles Desrochers, Crépault, Sexton, Baker, Bourret, Créteau et Paquet, qui avaient à interpréter les plus difficiles, et qui se sont acquittées de leur tâche avec un talent tout à fait digne d'éloge.

Dans l'Orpheline surtout, Melles Crépault, Desrochers et Eugène Paquet ont rendu leur rôle, on peut dire bien dans le vrai sens du mot. Les Demoiselles Crépault ont fait rire le public, aux larmes, dans "trois Bonnes sous le même bonnet," par le naturel de leur action. Melles

Desrochers et Sexton ont prouvé qu'elles savaient faire du comique sans bouffonnerie dans le *Testament de Madame Patural*.— Bref, le tout a été un joli succès.

Nous devons aussi nos félicitations bien méritées à Monsieur et Madame Chouinard de Québec pour le concours qu'ils ont prêté au succès de cette soirée. Comme toujours M. le Capitaine Baker s'est montré ce qu'il est, en faisant un voyage spécial à St-Nicolas.

Politique Anglaise

Londres, 24.—Lord Salisbury a eu une entrevue avec lord Hartington ce matin. Lord Hartington a promis à lord Salisbury de lui donner son appui mais il a refusé d'entrer dans le gouvernement conservateur.

Lord Churchill a eu subséquemment une conférence avec lord Salisbury qui est parti pour Osborne à 11.30 hrs pour recevoir l'ordre de former un nouveau gouvernement.

Londres, 25.—Lord Salisbury a été cordialement reçu à Osborne aujourd'hui.

On dit que Sa Majesté a demandé personnellement à lord Hartington et d'autres whigs de former partie du nouveau ministère. Lord Hartington était présent à une conférence hier.

Londres, 25.—A l'assemblée de l'association des unionistes on a rejeté toute proposition de Salisbury.

Lord Salisbury reviendra d'Osborne demain. Il a demandé à Hartington et à lord Derby de le rencontrer. Grande excitation dans les cercles politiques de cette ville à propos du fait que la reine a exercé son influence dans la formation d'un ministère de fusion.

Dublin, 25.—Une foule nombreuse a lancé des pierres et battu deux constables qui cherchaient à arrêter des personnes qui avaient causé du désordre. Avec de nouveaux renforts on parvint à arrêter six personnes.

Concours de Wimbledon

Londres, 24.—Le concours s'est terminé aujourd'hui. Le prince et la princesse de Galles ont distribué les prix aux athlètes heureux et ont fait des éloges à nos tireurs canadiens.

Le choléra

Rome, 24.—Voici les bulletins du choléra pour aujourd'hui:

Bologne... 5 nouveaux cas, 2 décès
Brindisi... 2 " " 2 "
Latiano... 3 " " 2 "
Fontana... 6 " " 1 "
Ailleurs... 12 " " 0 "

Rome, 25.—Voici les bulletins du choléra pour aujourd'hui:

Brindisi... 9 nouveaux cas 2 décès.
Fontana... 4 " " 2 "
San Vito... 9 " " 2 "
Pologne... 3 " " 2 "

La censure

Paris, 24.—La commission du budget s'est prononcée en faveur de l'abolition de la censure. Si les deux chambres adoptent le rapport, le gouvernement ne pourra plus interdire la représentation au théâtre d'une pièce quelconque. Les cafés concerts joueront aussi de la même liberté. L'initiative de cette mesure est due à M. Emile Zola qui, après l'interdiction de *Germinel*, décida ses amis du parti radical à proposer à la chambre des députés l'abolition de la censure. Etant donné le courant général que toutes les affaires suivent actuellement en France, il ne serait pas étonnant que les théâtres et tous les cafés-concerts obtiennent la liberté la plus complète.

La question des pêcheries

Halifax, N. E., 23.—L'avocat des Etats-Unis a produit la défense dans la cause du *Doughty* aujourd'hui. C'est un très long document, et le trait principal est allégué que le *Doughty* a été entraîné dans le port par les glaces et n'y est pas entré pour acheter de l'appât, de plus comme Sainte-Anne n'est pas un port de douane, le *Doughty*, étant un navire dûment licencié et ayant un permis de faire le commerce et de toucher aux ports, d'après les statuts des Etats-Unis, avait parfaitement le droit d'acheter de l'appât pour remplacer celui apporté de Portland et gâté pendant qu'il était bloqué dans le port par les glaces afin de poursuivre son voyage de pêche dans la haute mer.

Echos & nouvelles

De retour

M. le notaire Aiphonse Dumontier, fils de M. P. C. Dumontier, marchand de cette ville, qui était allé en pèlerinage en Terre Sainte, est arrivé vendredi soir à bord du steamer *Parisian*.

Souvenir

M. Livernois a été chargé par le conseil municipal de Québec de prendre des photographies-souvenirs des arcs

de triomphe qui ont été érigés pour les fêtes cardinalices. Ces vus seront offertes aux membres de l'épiscopat et autres sommités qui sont venus à Québec à l'occasion de ces grandes démonstrations.

Viau à la chaîne

Le Préfet du pénitencier dit que la surveillance exercée sur Viau est aussi sévère que possible.

Le trop célèbre forçat traîne le boulet jour et nuit. Depuis qu'il a été réintégré dans sa prison, il semble regretter le nouveau crime qu'il a commis et semble très abattu.

Il a dit dernièrement à ses gardiens que ses complices lui avaient monté la tête et que seul il a payé pour tous.

Il espère qu'en se conduisant bien on lui fera grâce dans quelques années.

Prédicateurs

C'est M. l'abbé Bruchési qui fera le sermon en français, et M. l'abbé Lonergan, curé de Sainte-Brigide, qui prêchera en langue anglaise, à la cérémonie de la remise du pallium, à Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

Mgr de Rimouski a prêché hier à la Basilique.

C'est Son Excellence Mgr O'Brien, Ailéat de Sa Sainteté, qui a prêché hier à l'église Saint-Patrice.

Mgr l'évêque de Bloomington, Illinois, Etats-Unis, fera le sermon de circonstance à Notre-Dame de Montréal, demain.

Les décorations à Montréal

Les décorations pour la réception du cardinal sont commencées partout. Sur la place Jacques-Cartier, non loin de la rue Saint-Paul, s'élèvera un arc qui promet d'être non moins beau que celui que l'on est à construire sur la rue Notre-Dame, en face de la Côte Saint-Lambert. Ce dernier sera probablement un des plus attrayants. M. Lapointe, commissaire-ordonnateur, nous dit qu'il se propose d'élever des arches en verdure etc, de 15 pieds en 15 pieds sur tout le parcours de la procession; il a commencé à recueillir des souscriptions à cet effet. Tous les citoyens dit le *Monde*, devront se rappeler quel reste peu de temps et que chacun doit déployer autant de zèle que possible et surtout ne pas kicker comme dit le vulgaire. Mettons-nous à l'œuvre et tâchons de faire quelque chose qui soit un peu digne de Montréal.

L'Union Allet

En revenant de Québec à Montréal, les zouaves pontificaux qui font partie de l'Union Allet, ont élu leurs officiers pour l'année courante. Le résultat de l'élection a été comme suit: Président général, Lt. Col Hughes; vice-président général, M. Chas. Trudel; vice-président pour Montréal, M. C. A. Lebel; trésorier, M. E. Gervais; secrétaire, M. A. Sauvée; premier assistant-secrétaire, M. Archambault; deuxième assistant-secrétaire, M. F. Fautoux, Comité: MM. G. A. Drolet, A. Laroque, C. A. Vallée, H. A. Plamondon, L. Forget, E. A. Désormeaux, N. Renaud, E. Tassé, A. Langevin et Jos. Côté.

Nouvelles de Montréal

Les évêques Conroy, de New-York, O'Hara de Scranton, Pennsylvanie et d'autres prélats américains sont actuellement en cette ville pour assister aux cérémonies relatives à l'installation de l'archevêque Fabre.

Les rues par lesquelles passera la procession à partir du débarcadère seront splendidement décorées.

Un certain nombre de sociétés catholiques canadiennes françaises et irlandaises se sont réunies aujourd'hui et ont décidé de prendre place dans les rangs de la procession.

Le 65e bataillon escortera Son Eminence le Cardinal Taschereau, à partir du débarcadère des bateaux du Richelieu jusqu'à l'église.

Sarah Bernhardt au Brésil

Le théâtre de San Pedro, à Rio-Janeiro, où Mme Sarah Bernhardt et sa troupe donnent leurs représentations, a vu se dérouler une scène épineuse entre la grande tragédienne et une des actrices de second plan, Mme Noirmont. Celle-ci, paraît-il, voulait emporter du théâtre différents objets que Mme Sarah Bernhardt avait donné l'ordre de ne pas enlever.

De là, entre les femmes, une vive querelle au cours de laquelle Mme Noirmont aurait giflé Sarah. Aussitôt, Sarah et les autres actrices de la troupe sont tombées sur Mme Noirmont, l'ont accablée dans un coin et lui ont infligé une correction rappelant la fameuse scène du lavoir, de l'Assommoir.

Onguent Holloway

Pour les maux de jambes, les ulcères, les plaies scrofuleuses et les gonflements glandulaires, l'Onguent opère très agréablement, mais très sûrement et avec une rapidité qui ressemble à de la magie. Il faudra s'en frictionner les parties affectées, après les avoir fomentées avec de l'eau tiède. Les purifiants et curatifs propriétés de ce merveilleux Onguent n'ont jamais été contestés par quiconque en a essayé. Il ne contient pas la moindre parcelle de substance nuisible, et l'on ne peut citer aucun cas où il ait occasionné le plus léger mal; tandis qu'il existe des rapports authentiques d'innombrables guérisons effectuées par cette Onguent dans tous les pays, même après que tout autre remède avait été vainement essayé. Il est aussi doux dans son action, que puissant et efficace dans ses effets.

Avis aux mères

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille. Québec, 18 mai 1886—1 an 410

CATHARTIQUE COMPOSÉ DE CAMPBELL (Campbell's Cathartic Compound) Agit efficacement à faible dose, ne produit ni coliques ni nausées, n'est ni irritant ni congestionnant...

ELIXIR TONIQUE DE CAMPBELL Cette préparation tout à la fois agréable au goût et active est particulièrement adaptée au soulagement et à la guérison de cette classe d'affections...

Bazar En faveur de l'Eglise Saint-Sauveur de Québec. Avec la bienveillante autorisation de son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec...

Table de la Sainte Famille. Mesdames Neuve Bastie Vaillancourt, Michel Robitaille, Simon Langlois, Pierre Verret, fils, S. Aré, A. Dugal, Dombrski...

Instituteur demandé On demande un instituteur pour tenir l'école modèle des garçons à St-Jean Port Joli.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'impureté du sang, le Rhumatisme, les Plaies Invertébrées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

LES PILULES DE BRISTOL PUREMENT VÉGÉTALES sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.

EAU de FLORIDE La Véritable Eau de Floride de Murray & Lanman. LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette.

LE PAIN-KILLER DE PERRY DAVIS EST RECOMMANDÉ PAR Les Médecins, les Ministres, les Missionnaires, les Chefs d'Usines et d'Ateliers, les Planteurs, les Gardes-Malades des Hôpitaux, en somme partout et par tous ceux qui en ont fait l'essai.

J. & W. REID FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le foudre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

Edition de 4 heures Le très Rév. M. C. E. Légaré, Vicaire Général et MM. les abbés C. A. Marois, Secrétaire, et C. O. Gagnon, maître des Cérémonies, accompagneront Son Eminence dans son voyage à Montréal et à Ottawa pour l'imposition du Pallium aux nouveaux archevêques.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre a député un de ses prêtres, M. l'abbé Emard, Vice-Chancelier, pour venir à la rencontre de Son Eminence qui part aujourd'hui pour Montréal.

Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec, Son Excellence Mgr l'abbé Langevin, Rodgers, Walsh, Cleary partent cette après-midi pour Montréal, où ils se rendent aux fêtes de l'imposition du pallium.

L'épave de "l'Oregon" New-York, 24.—Le capitaine Haggerty, plongeur en chef de la Merritt Wrecking Company, occupé actuellement au sauvetage de la cargaison de l'Oregon, de la ligne Cunard, qui a sombré le 14 mars dernier au large de Fire Island, a donné quelques renseignements intéressants à un reporter sur cette difficile et périlleuse opération.

Nous avons maintenant, a dit le capitaine Haggerty, six plongeurs constamment occupés au sauvetage. On se sert de pompes à vapeur pour leur envoyer l'air nécessaire dans leurs scaphandres. La plus grande partie de la cargaison a déjà été retirée du navire coulé. Elle consiste en étoffes de coton, et les plongeurs, armés de longs cross, comme ceux des débardeurs, retirent les balles d'étoffes du navire et les accrochent aux câbles des poulies à vapeur qui les élèvent jusqu'au bateau de sauvetage. On a retiré ainsi vingt balles par jour de travail, en moyenne, et, dans quelques semaines la cargaison tout entière sera sauvée.

Pour l'Europe Le Rev. M. Tardé frère, de Saint-Vincent de Paul, attaché à l'œuvre du Patronage, part demain pour l'Europe. Il sera deux mois environ à son voyage.

Diner M. le maire de Québec a donné samedi soir, à sa résidence, un grand dîner en l'honneur de Son Eminence le cardinal Taschereau, et de son Excellence l'abbé Lagé.

Nouvelles de Fraserville —M. le juge Cimon a acheté la résidence d'été de l'honorable M. McCreedy à Fraserville. —M. et Mme J. C. Taché sont actuellement en visite chez M. P. V. Taché, avocat, de Fraserville.

Pour le Saguenay Plusieurs évêques qui assistaient aux fêtes cardinales sont allés faire le tour du Saguenay, avec Mgr D. Racine

Paralytie M. Charles Ouellette, menuisier, employé au Palais Cardinal, est tombé frappé de paralytie, dans son banc, à l'église de Saint-Roch, durant la messe, hier. C'est le R. P. Désy, qui l'a administré. Son état est considéré comme désespéré.

Le Métier de journaliste Rédiger un journal est une occupation agréable, si vous l'aimez. S'il contient beaucoup de matière politique, on ne s'y abonnera pas. Si le caractère en est gros, on trouve qu'il ne contient pas beaucoup de matière à lire. Si nous publions des rapports télégraphiques, on dit que ce ne sont que des mensonges. Si nous les omettons, nous n'avons pas d'idée d'entreprise, ou nous les supprimons pour des raisons politiques. Si nous faisons quelques plaisanteries on dira que nous ne sommes que des étourdis. Si nous omettons les choses drôles, on dira que nous ne sommes que des fousilles. Si nous publions un sujet original, on nous dit que nous ne donnons pas de bonnes reproductions. Si nous donnons des reproductions, on nous traite de paresseux, parce que nous n'écrivons pas plus, et que nous leur donnons ce qu'ils ont déjà lu dans d'autres journaux. Si nous décernons des éloges, nous sommes accusés de partialité. Si nous ne le faisons pas, on nous taxe d'égoïsme. Si nous insérons un article qui plait aux dames, les hommes deviennent jaloux et vice versa. Voilà une énumération bien tronquée des ennuis réservés aux gens du métier.

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons. ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION." TOUS instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

Marché de Québec Farine et Grains. Québec, 9 juillet 1886. Farine—Sup. extra, baril, 196 \$ 4 30 a 4 50 Extra 4 00 a 4 10 Forte pour boulanger 4 90 a 5 10 Extra du printemps 3 80 a 3 90 Superfine No 2 3 60 a 3 50 Fine 3 40 a 3 50 Farines en poches, de 100 livres. 1 90 a 2 20 de seigle en quart 4 00 a 4 40 Mais ou blé d'Inde blanc par 200 livres 3 10 a 3 20 Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres 3 00 a 3 20 Grains—Blé de semence rouge par 60 livres 1 20 a 1 30 Pois " " 0 85 a 0 90 Fèves le minot 1 40 a 1 50 Avoine 34 livres 0 34 a 0 36 Foin par 100 bottes 9 00 a 10 00 Paille par 100 bottes 3 00 a 5 00 Orge par minot 0 70 a 0 75 Son par 100 livres 0 70 a 0 75 Orgeau par 200 livres 4 50 a 6 75

Lards, Jambons, Etc., Etc. Québec, 17 juillet 1886. Lard frais par 100 livres \$ 6 00 a 6 50 " frais par livre 0 08 a 0 10 " salé " " 0 11 a 0 12 Jambons frais par livre 0 07 a 0 08 " fumés " 0 12 a 0 13 Lard Mince, 250 liv. 14 00 a 14 50 " Mince " " 13 00 a 13 50 " Prime Mess " " 09 00 a 12 00 " Engl-P Mess " " 11 00 a 11 50 " Extra Prime " " 11 00 a 11 50 Saïndoux au seau 1 85 a 1 50

AVIS A l'occasion de la présentation du Pallium à l'Archevêque de Montréal, Messieurs les membres du clergé trouveront à l'Hôtel Richelieu des chambres réservées spécialement pour eux à des PRIX REDUITS. J. B. DUROCHER, Québec, 23 juillet 1886—3f 447

AUX TOURISTES MONOGRAPHIES et ESQUISSES 490 Pages—Prix : \$1 Descriptions détaillées des sites historiques et des environs de Québec. FILTEAU & FRÈRES, Québec, 19 juillet 1886—2f 445

Maintenant en vente "Courrier du Canada." HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé DE 376 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN. Québec, 17 juillet 1886—50 cents

En conséquence du décès de M. Robert W. Behan et dans le but de régler les affaires de la succession, nous avons décidé de vendre en entier notre fond de commerce (y compris les importations de la saison) à un énorme sacrifice. Toutes personnes endettées envers la maison sont priées de régler au plus vite. B. B.

Grandes ventes à bon marché dans les étoffes à robes Baïge Français à bon marché Cassimire Français à bon marché Crêpe de Chine Français à bon marché Drap canevassé à prix réduit Etoffe à robe fleurie à prix réduit Etoffe à robe caraculée à prix réduit Etoffe à robe unie à prix réduit Etoffe à robe noire à prix réduit Etoffe à robe de couleur à prix réduit Soie noire à prix réduit Soie de couleur à prix réduit Bekam Brothers, Québec, 16 Avril 1886. 187

Institutrices demandées La municipalité scolaire de St-Raymond, le comté de Portneuf, a besoin de plusieurs institutrices d'école élémentaire. Pour les conditions s'adresser à M. JOSEPH GOULET, Secrétaire Québec 26 mai 1886. EN VENTE Manuel de Cantiques SAINTE-ANNE (AIRS NOTÉS) Contenant des prières à Sainte-Anne, suivies d'une neuvaine à Sainte-Anne, confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces. Par Étienne LÉGARÉ, chantre. Le prix est comme suit : 35 cents par exemplaire. \$3.00 la douz. pour le commerce S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA Rapport des Artistes SUR LE PIANO NEWCOMBE. FLORENCE MARRIOTT.—"Je considère ce piano comme étant le meilleur pour servir dans les salles publiques, il est aussi le plus désirable pour les salons et les boudoirs." W. WAUGH LAUDER.—"J'ai soumis ce piano aux plus rudes épreuves et je suis avec grand plaisir en parler avantageusement surtout pour ce qui regarde la richesse de son." W. H. PILCHER, nommé organiste à l'exposition du monde universelle, Nouvelle-Orléans.—"Je n'hésite pas à dire que le Piano Newcombe est un piano de première classe sur tous les rapports." J. S. PARKER, organiste de l'église St-Paul, Peterboro.—"Mon opinion sur le Piano Newcombe est celle-ci : C'est le meilleur piano qui soit frappé au Canada." C. OTTO BENDIX.—"Je le recommande par-dessus tout autre, et cela en toute considération." EDWARD FISHER.—"En examinant les différents styles de vos pianos j'ai trouvé qu'ils ne possédaient pas seulement cet excellence de substance qui est le fondement de tout bon instrument au point de vue de force et de durée, mais encore cette touche élastique qui indique de suite au musicien la supériorité de l'action. En un mot, le son est tout à tour excellentement pur, gracieusement sympathique et puissamment fortes. Seul dépôt chez Bernard & Allaire, 77 et 79, rue St-Jean, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Québec, 3 juillet 1886. Z

Opinion pu Capitaine Holliwell MM. GINGRAS, LANGLOIS & Co Seuls agents de la Puissance, Québec MESSIEURS.—J'ai le plaisir d'attester l'incalculable bénéfice que j'ai tiré de la justement célèbre eau St-Léon. Pendant les dix années qui ont précédé l'année 1885 j'ai souffert le martyre du Rhumatisme et de la Goutte que des excursions de chasse et de pêche m'avaient fait contracter. L'année dernière, j'ai fait l'essai de votre célèbre eau St-Léon, et j'ai régulièrement continué à en faire usage. Je dois déclarer que pendant les dernier douze mois je n'ai plus ressenti les atteintes de mes anciens ennemis de quelque manière que ce fut. Bien à vous. CAPT. C. E. HOLIWELL. Québec, 16 Avril 1886. 187

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL 1886-Arrangements d'Été-1886 LE et après LUNDI, le 14 JUIN 1886, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés] comme suit : Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 5.18 A. M. Rivière-du-Loup 2.30 P. M. Rivière-du-Loup 5.05 P. M. Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M. Rivière-du-Loup 1.55 P. M. Halifax et Saint-Jean 1.25 P. M. Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean. Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time. On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Moncton, N. B., 11 juin 1886. Québec, 17 juin 1886 1105

Death to Rats. Hops, Ranges, Water, Saps, Proves, Ants and all vermin. It kills, drowns and granulates cleared in one night. SAYS to have "found, Noursule, Paris's" Exterminator, 15c. Mail Box, WEEKS & POTTER, Boston, Mass. Mort aux Rats. SOUSIS, COQUERELLES, PUNAISES, BARBEAUX, FOURMIS et toutes sortes de vermines. Les hôtels, les résidences privées et les greniers sont débarrassés dans une seule nuit. Il n'y a pas de danger à s'en servir, il ne renferme pas de poison. Exterminateur de Parson, 15c. par la poste, 20c. WEEKS & POTTER, Boston, Mass. Québec, 9 septembre 1885—lan. 275

Ornements domestiques. NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. FRANÇOIS MARTEL, de l'ANCIENNELORETTE, qui s'occupe de l'entretien des jeunes arbres, destinés à orner les devantures des maisons. Il offre de planter 1000 érables de 6 à 8 pieds de hauteur et d'autres arbres d'ornement, et cela à des conditions faciles. M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORMES MAGNIFIQUES à bon marché. Québec, 5 mai 1886.—1 m 396

LES LUNETTES, LES LORIGNONS de B. LAURENCE sont les seuls véritables articles anglais sur le monde canadien, ils sont recommandés par le président du collège des médecins et chirurgiens de Québec et par le doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal. Pour plus amples informations s'adresser G. SEIFERT bijoutier, rue de la Fabrique, Québec. EMILE JACOT, bijoutier, 159, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 4 Juin 1886—lan 422

Compagnie des Steamers de Québec. FLEUVE ET GOLFE ST-AUVENT. Le steamer "Miramichi", capitaine A. Baquet, se propose de partir pour Pictou, MARDI, le 27 JUILLET, à 2 heures de l'après-midi, faisant escale à la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Summerside et Charlottetown. Il renferme d'excellentes commodités pour les passagers. LIGNE DE NEW-YORK et DES BERMUDES Le magnifique et nouveau steamer "Orinoco" part de New-York tous les jeudis. Lignes des Indes Occidentales—Pour St. Kitts, Antigua, Martinique, Dominique, St-Lucia, Barbades et Trinidad. L. O. ; des steamers quittent New-York pour ces ports tous les quatorze jours. Pour le fret ou le passage s'adresser à R. M. STOCKING, Agent des passagers, vis-à-vis l'hôtel St-Louis. ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson. Québec, 5 juin 1886— 424

Jos Hamel & Freres RUE SOUS LE FORT et COTE DE LA MONTAGNE. ONT l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'en vue de hâter la liquidation de leur énorme fonds de commerce, ils ont fait une réduction de prix qui leur permet de défier toute concurrence. Mentionnons, entre autres articles de superbes indiennes sateen, valant 35c pour 17c. Des Tweeds valant \$1.00 et \$1.25 pour 75 cts. Des garnitures et des dentelles sacrifiées à vil prix, etc., etc. Leur Département des Tapis, Côte de la Montagne, est connu de tout le monde. Une visite à ce département ne peut être qu'avantageuse pour le client. Frelats écossais, anglais, américains et canadiens. Tapis Bruxelles, velours, tapisserie et Kidder ; Poles, baguettes et garnitures de cuivre ; C. Etoffes à rideaux, rideaux de toutes sortes. Une quantité d'articles importés expressément pour les Messieurs du clergé et les communautés religieuses. Une visite est sollicitée. Québec, 26 juin 1886—1m 435

HEURES DES OFFICES DU DIMANCHE ET DES JOURS DE FETES

Eglises catholiques de Québec. Haute-Ville. BASILIQUE.—Réd M. Jos. Auclair, curé.—Rues Buade et LaFabrique.

CHAPELLE DU SEMINAIRE.

Messes Basses : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 7 hrs P. M.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—Réd M. Beaulieu, Chapelain.—Rue Charlevoix.

Basse-Ville.

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—Carré Notre-Dame. Chapelain : Rév. M. J. B. C. Dupuis.

Faubourg St-Jean.

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—Réd M. F. X. Plamondon, Curé.—Rue et faubourg St-Jean.

GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chapelain.—Réd M. A. A. Blais.—Rue de LaCherrière.

Messe Basse : 6 hrs A. M. Salut : 4 heures P. M.

CHAPELLE DES SEURS DE LA CHARITE.—Réd M. E. Bonneau, Chapelain.—Rue Richelieu.

Messe Basse : 6 hrs A. M. Salut : 5 heures P. M.

CHAPELLE STE-BRIGITTE.—Grande Allée, Rue St-Louis.

Messe Basse : 7 hrs A. M.—Salut : 4 hrs P. M.

St-Roch.

EGLISE ST-ROCH.—Réd M. F. H. Bélanger, Curé.—Rue St-Joseph et de l'Église.

Messes Basses : 5 hrs, 6 hrs, 8 hrs A. M.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 hrs P. M.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—Rue St-Joseph.—R. P. Déry, chapelain des congréganistes.—Réd F. Faguy, desservant.

Messe Basse : 6 1/2 hrs A. M.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 hrs P. M.—OFFICE DU SOIR : 7 hrs P. M.

St-Sauveur.

EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Grenier, Supérieur.—Rue Massue et Boisseau.

Messes Basses : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs et 8 hrs.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.—R. P. Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.

Congrégation pour les hommes.—Messe Basse : 6 1/2 hrs A. M.

Congrégation des jeunes gens.—R. P. Boissonnault, directeur.—Messe Basse : 7 hrs A. M.—Ces deux messes sont pour les congréganistes seulement.

Guide des Voyageurs

Cnemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC. Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrivés à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrivés à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrivés à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 3.00 p. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE. 2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR. 8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord. 6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10 a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre les mardis et jeudis, arrivant à 11.00 a. m.

10.00 A. M. Train d'excursion pour le lac St-Joseph les mardis et jeudis, arrivant à 11.00 a. m.

1.30 P. M. Train d'excursion pour le lac St-Joseph le samedi, arrivant à 2.30 p. m.

5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.10 et à Rivière à Pierre à 8.00 p. m.

Allant au Sud

6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.10 a. m.) pour Québec arrivant à 8.40 a. m.

3.00 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mardis et vendredis à 1.15 p. m.) pour Québec arrivant à 6.00 p. m.

Le train de la malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien à Lorette et à la station de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de l'entrepreneur tous les jours—un convoi de passagers en fait partie—pour le Pont de Batiscau (si le temps le permet) retournant à Rivière à Pierre le soir suivant.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, émis tous les samedis valables jusqu'au mardi suivant.

Le steamer "Ida" voyageera sur le lac Joseph, en raccourci avec les trains, tous les jours comme suit : Quittera le Lake View House 7.10 a. m. 3.30 p. m.; quittera la station du quai à 8.15 a. m. 11.15 a. m. (mardi et jeudi) 2.45 p. m. (samedi) 6.45 p. m. Tarif du steamer, 15 cts. Billet de retour 25 cts. Voyage autour du lac, 25 cts. Billet mensuel, \$3.00.

J. G. SCOTT, Sec. et Gérant, Chambrs Commerciales, Québec, 9 juin 1886.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m. Pour la Rivière-du-Loup à 2.30 p. m. Pour la Riv. du Loup à 5.05 p. m. Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL. Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.45 a. m. Mixte—quitte Lévis 3.00 p. m., arrive à St-François à 7.45 p. m. Express—départ de New-York à 4.30 p. m., arrive à Lévis à 2.20 p. m. Mixte—quitte Saint-François, 6.00 a. m., arrive à Lévis 11.15 a. m.

Lignes de Steamers

CHAPELLE DU SEMINAIRE. Messes Basses : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 6 1/2 et 7 hrs A. M.

EGLISE ST-PATRICE.—R. P. M. S. Burke, Supérieur.—Rues St-Stanislas et McMahon.

Messes Basses : 5 1/2 hrs, 7 hrs, 8 hrs A. M.—GRAND MESSE : 10 hrs A. M.—Vêpres : 7 hrs P. M.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE. Le Miramichi partira de Québec mardi, le 27 juillet, à 2 h p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown. Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'Hotel St-Louis.

LIGNE ALIAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

Prix du passage de Québec : Cabine \$60, \$70 et \$80 ; Cabine secondaire : \$30 ; Entrepôt : \$20.

LA SEMAINE

DÉPART DE LA BARRIÈRE 7.30 A. M. 12.15 P. M. 2.15 P. M. 6.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

STE CROIX. Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Tremblés et St-Antoine. Heure réglée par la marée.

SAGUENAY. Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et vendredis. Le vapeur ST LAWRENCE, commencera le 23 Juin, partant de Québec à 7.30 A. M. les mercredis et samedis. Le SPARTAN commencera le 1er Juillet, partant de Québec à 7.30 A. M. les jeudis. Arrêtant à la Baie St Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Anse St Jean et Ha ! Ha ! Bay.

GRONDINES. L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Cap Santé, Platon, Deschambault, Lotbinière, Grondines et St-Jean Deschambault. Heure réglée par la marée.

Lignes d'Omnibus

Pour la Côte Graddon, le Couvent de Jésus-Marie et les Cimetières Mount Hermon et Woodfield.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 7.30 A. M. 12.15 P. M. 2.15 P. M. 6.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

LA SEMAINE. DÉPART DE LA BARRIÈRE 6.30 A. M. 7.30 A. M. 10.00 A. M. 4.00 P. M. 7.15 P. M.

DÉPART DE LA CÔTE GRADON 8.15 A. M. 1.00 P. M. 3.00 P. M. 7.00 P. M.

Pour l'Église Ste-Foye, le Cimetière Belmont et le Couvent de Bellevue.

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursula, station centrale. 2 Ste Anne et Auteuil. 3 Grisons et Ste Geneviève. 4 Haldimand et St Louis. 5 Jardins et Ste Anne. 6 Busde et Fort. 7 S. Eustache et S. Georges. 8 Ste Famille et Hébert. 9 Séminaire de Québec. 10 Ste Julie et d'Artigny. 12 St-Jean e. Collins. 13 Palais et Mac-nab-st. 14 S. Jean et S. Stanislas. 15 Chantier Dinning, (Champlain). 16 Epicerie Taylor. 17 rue Champlain, 474. 18 S. Jean et Sutherland. 19 D'Église et S. Olivier. 21 Maison Giblin (Champlain). 23 rue Champlain, 103. 24 Dalhousie et Arthur. 25 Côte de la Montagne, au bas. 26 Saut-au-Matelot et S. Jacques. 27 Côte Dambourges et S. Paul. 28 S. François et la Chapelle. 31 Lemesurier, rue S. Paul. 32 Marché S. Paul, station. 33 Prairie et S. Dominique. 34 Fossés et Pont. 35 S. Valier et la Chapelle. 41 Église et S. Joseph. 42 S. Valier et N. D. des Anges. 43 Colom et Nelson. 44 S. Anselme et S. Joseph. 45 Caron et la Reine. 46 Reine et Couronne. 47 Arago et Turgeon. 51 Reine et Pont. 52 S. Dominique et S. François. 53 Dorchester et Ryland. 54 Artillerie et Ste Julie. 56 S. Augustin et S. Patrice. 57 S. Patrice et Berthelot. 61 Artigny et S. Amable. 62 rue S. Amable, Bon Pasteur. 63 Grande Allée, Ste Brigitte. 64 S. Jean et Salaberry. 65 Ste Claire et Richelieu. 67 S. Jean et Ste Geneviève. 71 Robitaille et Latourelle. 72 S. Augustin et S. Georges. 73 Parlement.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements de la vie, de l'estomac, des